

**SITUATION TRIMESTRIELLE D'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
ARRETEE AU 31/03/2010**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31 MARS 2010.

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » du 17 Avril 2009 pour l'audit des exercices 2009, 2010 et 2011 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société couvrant la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2010. Les conclusions y figurant pourraient être substantiellement modifiées compte tenu de nos vérifications subséquentes.

1. Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de l'Univers Obligations SICAV, comprenant le bilan arrêté au 31 Mars 2010, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

2. Les organes de direction et d'administration de la société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société notamment ceux chargés des affaires financières et comptables et des procédures analytiques et autres appliquées aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Lors de notre examen limité, nous avons relevé que:

- la participation de la société dans les organismes de placement collectif en valeurs mobilières représente, au 31 mars 2010, 5,43% de son actif net, dépassant ainsi le taux d'emploi maximum de 5% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25/09/2001. Il y a lieu de signaler que ce taux a varié au cours du trimestre concerné entre 4,91% et 5,73%.

- la société a employé, au 31 Mars 2010, 10,19% de son actif en titres émis par un même émetteur dépassant ainsi le taux d'emploi maximum de 10% prévu par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

- Les liquidités et quasi liquidités de la société ont atteint, au 31 Mars 2010, 15,73% du total de l'actif, en deçà de la proportion minimum de 20% prévue par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25/09/2001.

4. Sous réserve du non respect des ratios réglementaires au cours du trimestre concerné tel que décrit au paragraphe 3 ci-dessus, nous n'avons pas, sur la base de notre examen limité, relevé des éléments qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société Univers Obligations SICAV arrêtés au 31 Mars 2010, tels qu'annexés aux pages 7 à 20 du présent rapport, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie

Le commissaire aux comptes :
Ahmed MANSOUR

BILAN				
arrêté au 31 mars 2010				
(unité : en Dinars Tunisien)				
ACTIF	Notes	31/03/2010	31/03/2009	31/12/2009
AC1- Portefeuille-titres	3.1			
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 608 213,979	2 119 813,231	2 578 069,842
Obligations et valeurs assimilées		33 524 201,211	26 754 054,205	32 499 944,366
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3.3			
Placements monétaires		10 454 037,988	12 155 852,192	15 844 705,154
Disponibilités		1 542 310,027	4 544 666,847	1 143 248,215
AC3- Créances d' exploitation				
Autres débiteurs		0,000	0,000	7 172,600
TOTAL ACTIF		48 128 763,205	45 574 386,475	52 073 140,177
PASSIF				
PA1- Opérateurs créditeurs	3.5	73 885,177	65 430,465	75 856,363
PA2- Autres créditeurs divers	3.5	4 744,350	4 209,238	5 469,641
TOTAL PASSIF		78 629,527	69 639,703	81 326,004
ACTIF NET		48 050 133,678	45 504 746,772	51 991 814,173
CP1- Capital	3.7	45 746 777,835	43 052 090,025	49 956 272,113
CP2- Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 862 950,655	2 014 942,721	2 737,811
Sommes distribuables de l'exercice	3.8	440 405,188	437 714,026	2 032 804,249
ACTIF NET		48 050 133,678	45 504 746,772	51 991 814,173
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		48 128 763,205	45 574 386,475	52 073 140,177

ETAT DE RESULTAT
du 1^{er} janvier 2010 au 31 mars 2010
(unité : en Dinars Tunisien)

	Notes	01/01/2010 31/03/2010	01/01/2009 31/03/2009	01/01/2009 31/12/2009
PR1- Revenu du portefeuille-titres	3.2			
Dividendes		0,000	0,000	66 931,458
Revenu des obligations et valeurs assimilées		382 745,955	330 238,922	1 444 149,152
PR2- Revenu des placements monétaires	3.4	138 661,231	140 322,888	656 648,172
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		521 407,186	470 561,810	2 167 728,782
CH1- Charges de gestion des placements	3.6	-66 020,235	-57 541,653	-264 225,192
REVENU NET DES PLACEMENTS		455 386,951	413 020,157	1 903 503,590
PR3- Autres produits		0,000	0,000	0
CH2- Autres charges	3.6	-13 042,539	-11 347,626	-54 551,933
RESULTAT D'EXPLOITATION		442 344,412	401 672,531	1 848 951,657
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation	3.8	-1 939,224	36 041,495	183 852,592
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		440 405,188	437 714,026	2 032 804,249
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 939,224	-36 041,495	-183 852,592
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		26 350,977	50 207,499	56 339,307
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		0,000	-30 437,397	-28 131,163
Frais de négociation		0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		468 695,389	421 442,633	1 877 159,801

VARIATION DE L'ACTIF NET
du 1^{er} janvier 2010 au 31 mars 2010
(unité : en Dinars Tunisien)

	01/01/2010 31/03/2010	01/01/2009 31/03/2009	01/01/2009 31/12/2009
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation			
Résultat d'exploitation	442 344,412	401 672,531	1 848 951,657
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	26 350,977	50 207,499	56 339,307
Variation des plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	-30 437,397	-28 131,163
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000
AN2- Distributions de dividendes	0,000	0,000	-2 097 359,790
AN3- Transactions sur le capital			
Souscriptions			
- Capital	19 140 123,582	14 341 574,892	61 724 459,580
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	6 516,916	4 740,216	7 293,614
- Régularisation des sommes distribuables	880 006,933	766 092,570	2 420 093,789
Rachats			
- Capital	-23 375 845,161	-11 249 305,464	-51 735 023,340
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-6 640,592	-2 840,876	-6 817,040
- Régularisation des sommes distribuables	-1 054 537,562	-585 260,788	-2 006 296,030
VARIATION DE L'ACTIF NET	-3 941 680,495	3 696 443,183	10 183 510,584
AN4- Actif net			
En début de période	51 991 814,173	41 808 303,589	41 808 303,589
En fin de période	48 050 133,678	45 504 746,772	51 991 814,173
AN5- Nombre d'actions			
En début de période	497 506	397 966	397 966
En fin de période	455 323	428 779	497 506
VALEUR LIQUIDATIVE	105,530	106,126	104,505
AN6- Taux de rendement	3,98%	4,13%	3,96%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
du 1^{er} Janvier 2010 au 31 mars 2010
(unité = en Dinar Tunisien)

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au **31 mars 2010** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composant du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du **31/03/2010** ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du **31/03/2010**, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché à la date du **31/03/2010** ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du **31/03/2010**, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **31/03/2010** à **36 132 415,190** dinars contre **35 078 014,208** dinars au **31/12/2009** et se détaille ainsi :

Titres OPCVM

<i>Titres des OPCVM</i>	Nombre de titres	Cout d'Acquisition	Valeur au 31/03/2010	% de l'Actif Net
FCP CAP ET GAR	300	300 000,00	357 545,70	0,74
FINA O SICAV	2 000	209 363,00	211 042,00	0,44
GO SICAV	934	97 186,43	97 312,53	0,20
SANADETT SICAV	7 003	755 663,70	765 350,87	1,59
SICAV ENTREPRISE	11 142	1 144 404,48	1 176 962,89	2,45
Total	21 379	2 506 617,607	2 608 213,979	5,43

Titre de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier

<i>Emprunts d'Etat</i>	Nombre de titres	Cout d'Acquisition	Valeur au 31/03/2010	% de l'Actif Net
BTA 5,5% MARS 2019	1 000	1 037 820,00	1 038 711,67	2,16
BTA 6-03/2012 (6 ANS)	1 000	991 300,00	998 889,13	2,08
BTA 6,1% 10/2013 7ANS	2000	1 963 600,00	2 027 462,94	4,22
BTA 6,75-04/2010 (10 ANS)	2200	2 191 400,00	2 315 843,87	4,82
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	3600	3 730 114,00	3 699 694,04	7,70
BTA 7,5-04/2014 (10 ANS)	1310	1 355 348,00	1 404 592,46	
BTA	11 110	11 269 582,000	11 485 194,110	23,90

Obligations de sociétés et valeurs assimilées

Obligations et Valeurs Assimilées	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2010	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5 000	500 000,00	510 928,00	1,06
AB SUB 2009/B TV	5 000	500 000,00	510 164,00	1,06
AIL 2005 TR/B	8 000	160 000,00	165 222,40	0,34
AIL 2007	10 000	600 000,00	609 496,00	1,27
AIL 2008	10 000	800 000,00	820 856,00	1,71
AIL 2009-1	4 100	328 000,00	329 728,96	0,69
AIL2010-1 5,25 08042015	5 000	500 000,00	502 589,04	1,05
AMEN BANK 2006 TV	5 000	350 000,00	352 484,00	0,73
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	736 000,00	767 200,00	1,60
ATB SUB 2009 A LA2 TMM+0,75%	20 000	2 000 000,00	2 068 832,00	4,31
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10 000	1 000 000,00	1 040 864,00	2,17
ATL 2006/1 TF	5 000	400 000,00	416 528,00	0,87
ATL 2008/1 TF	9 500	760 000,00	793 128,40	1,65
ATL 2009/3 TMM+0,625 5ANS	2 900	290 000,00	292 832,72	0,61
ATL SUB 2008-1 TF	10 000	1 000 000,00	1 034 064,00	2,15
BNA SUB 2009	20 000	2 000 000,00	2 084 979,73	4,34
BTE 10ANS 5,25%	10 000	1 000 000,00	1 022 784,00	2,13
BTEI 2004 TV	4 000	160 000,00	165 369,60	0,34
BTKD 2006	20 000	800 000,00	811 392,00	1,69
CHO 2009 TMM+1	6 000	600 000,00	609 129,60	1,27
CIL 2004/1 TF	5 000	200 000,00	205 616,00	0,43
CIL 2005/1 TF	5 000	300 000,00	307 780,00	0,64
CIL 2009/1 TF 5,5%	5 000	500 000,00	515 369,86	1,07
CIL 2009/2 TV TMM+0,75%	5 000	500 000,00	510 782,05	1,06
EL WIFAK LEASING 06/1 TF	1 000	40 000,00	41 567,20	0,09
GL 2003/2 TF TRA	2 000	40 000,00	40 262,40	0,08
HL 2008/1 TF	5 000	400 000,00	419 600,00	0,87
HL 2009/2 TF 5,5%	3 500	350 000,00	357 805,82	0,74
MEUBLATEX 2008 TR F	1 000	100 000,00	102 556,80	0,21
MOURADI PALACE 05 TRB	1 700	136 000,00	141 464,48	0,29
SELIMACLUB 2002 TR/B	2 000	40 000,00	41 886,40	0,09
SKANES 2003 TRD	1 500	60 000,00	62 812,80	0,13
STB 2010/1 B TF 5,3 23032025	10 000	1 000 000,00	1 001 048,00	2,08
STM 2007 6,5%	7 000	700 000,00	719 146,40	1,50
TL 2006/1 TF	10 000	400 000,00	407 808,00	0,85
TL 2007-1 TF	5 000	300 000,00	304 060,00	0,63
TL 2007/2 TF	5 000	300 000,00	302 692,00	0,63
TL SUB 2007 TF	5 000	300 000,00	311 232,00	0,65
TL SUB 2009	4 000	400 000,00	409 312,44	0,85
UIB 2009/1	5 000	500 000,00	515 552,00	1,07
UNIFACTOR 2005/1 TRA	20 000	400 000,00	412 080,00	0,86
Obligations privées	286 200	21 450 000,00	22 039 007,101	45,87

Les entrées en portefeuille titres durant le 1^{er} trimestre 2010 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Quantité	Coût d'acquisition
ACHAT OBLIGATION 5000 AIL2010-1 5,25 08042015	15/02/2010	5 000	500 000,000
ACHAT OBLIGATION 10000 STB 2010/1 B TF 5,3 23032025	16/03/2010	10 000	1 000 000,000
TOTAL		15 000	1 500 000,000

Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} janvier 2010 au 31 mars 2010 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Coupon encaissé/Coût de cession	Plus ou moins values
REMBOURSEMENT 5000 TL 2007/2 TF	28/01/2010	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AMEN BANK 2006 TV	29/01/2010	50 000,000	50 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 2000 GL 2003/2 TF TRA	20/02/2010	40 000,000	40 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 4100 AIL 2009-1	23/02/2010	82 000,000	82 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 1000 SEPCM 2002	31/03/2010	14 290,000	14 290,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 TL 2004/2 TMM+1,4%	31/03/2010	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 TL 2004/2 TMM+1,4%	31/03/2010	100 000,000	100 000,000	0,000
TOTAL		486 290,000	486 290,000	0,000

3.2 Note sur les revenus de portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent **382 745,955** dinars au **31 mars 2010** et se détaillent ainsi :

Revenus des Obligations et valeurs assimilées :	du 01/01/2009 au 31/03/2009	du 01/01/2009 au 31/03/2009

Dividendes		
- Titres OPCVM	0,000	0,000
Revenus des obligations		
- Intérêts	237 612,473	186 263,538
Revenus des titres de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier		
- Intérêts	145 133,482	143 975,384
TOTAL	382 745,955	330 238,922

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au **31/03/2010**

à **11 996**

348,015 Dinars et se détaillant comme suit :

➤ Les placements monétaires :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2010	% de L'Actif Net
Certificats de dépôt	0	0,000	0,000	0,00%
				0,00%
Bons du Trésor	0	0,000	0,000	0,00%
				0,00%
Billets de trésorerie	14	10 276 204,898	10 454 037,988	21,76%
SH KANTAOUI 200MD 6,6% 020510	1	200 000,000	209 797,334	0,44%
STM 200 MD 5,25% 12052010	1	192 019,002	199 068,884	0,41%
BT ELECTROSTAR 270J 6,1% 50610	1	1 447 501,793	1 487 167,105	3,10%
ELECTROSTAR 1MD 7,25 15062010	1	981 122,864	988 044,481	2,06%
MEUBLATEX 500MD 6,25% 250910	1	500 000,000	513 055,555	1,07%
ELECTROSTAR 1,5MD 081210 5,04	1	1 443 946,616	1 459 641,563	3,04%
BT ELECTROSTAR 1MD 5,04 221210	1	961 614,623	971 530,845	2,02%
STM 200 MD 5,75% 03022011	1	200 000,000	201 456,666	0,42%
STM 200 MD 5,5% 18052011	1	200 000,000	207 773,334	0,43%
MEUBLATEX 500MD 6,5% 250911	1	500 000,000	513 577,778	1,07%
STM 200 MD 6% 03022012	1	200 000,000	201 520,000	0,42%
STM 200 MD 5,75% 18052012	1	200 000,000	208 126,666	0,43%
MEUBLATEX 450MD 6,75% 25092012	1	450 000,000	462 690,000	0,96%
STM 200 MD 6,25% 03022013	1	200 000,000	201 583,334	0,42%
SIHM 1000MD 7% 22022013	1	1 000 000,000	1 005 911,111	2,09%
STM 200 MD 6% 18052013	1	200 000,000	208 480,000	0,43%
STM 200 000 D 6,5% 03022014	1	200 000,000	201 646,666	0,42%
STM 200 MD 6,25% 18052014	1	200 000,000	208 833,334	0,43%
SH KANTAOUI 1826J-01/03/2015	1	500 000,000	502 066,666	1,04%
STMHM 1826J-01/03/2015	1	500 000,000	502 066,666	1,04%
Total des placements monétaires		10 276 204,898	10 454 037,988	21,76%

➤ Les disponibilités :

Disponibilités	Valeur au 31/03/2010	% de L'Actif Net
Avoir en Banque	1 540 109,928	3,21%
Intérêts courus sur compte bancaire	2 200,099	0,00%
Total des disponibilités	1 542 310,027	3,21%

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires

Le revenu des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt au 31/03/2010 s'élève à **138 661,231** dinars et se détaille comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/01/2010 au 31/03/2010	du 01/01/2009 au 31/03/2009
Rémunération du compte de dépôt	4 753,596	8 786,250
Revenus des Billets de Trésorerie	123 617,702	88 091,738
Revenus des Certificats de Dépôt	8 624,173	265,515
Revenus des BTC	0,000	30 380,375
Placement à terme	1 665,760	12 799,010
Autres produits divers sur opérations financières		
TOTAL	138 661,231	140 322,888

3.5. Notes sur le passif

Le total des passifs exigibles s'élève au **31/03/2010** à **78 629,527** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	31/03/2010	31/03/2009

Opérateurs Créditeurs	73 885,177	65 430,465
Gestionnaire	62 943,855	54 465,273
Dépositaire	4 442,200	4 441,700
Commissaire aux comptes	6 499,122	6 523,492
Autres Créditeurs Divers	4 744,350	4 209,238
Etat Impôts et Taxes	424,209	414,916
Conseil du Marché Financier	4 222,761	3 794,322
Compte de régularisation	97,380	
TOTAL	78 629,527	69 639,703

3.6. Notes sur les charges

Nature des charges	du 01/01/2010 au 31/03/2010	du 01/01/2009 au 31/03/2009
Charges de gestion des placements	66 020,235	57 541,653
Commissions de gestions	62 943,855	54 465,273
Commissions de dépôt	873,000	873,000
Honoraire du commissaire aux comptes	2 203,380	2 203,380
Autres Charges	13 042,539	11 347,626
Redevances CMF sur les OPCVM	11 853,667	10 256,944
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	1 164,220	1 089,726
Frais Bancaires	24,352	0,656
Autres Charges	0,300	0,300
TOTAL	79 062,774	68 889,279

3.7. Notes sur le capital

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2010 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2009	
Montant	49 956 272,113
Nominal	49 956 272,113
Nombre de titres	497 506
Nombre d'actionnaires	347
Souscriptions réalisées	
Montant	19 146 640,498
Nominal	19 140 123,582
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	6 516,916
Nombre de titres émis	190 614
Nombre d'actionnaires nouveaux	62
Rachats effectués	
Montant	-23 382 485,753
Nominal	-23 375 845,161
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	-6 640,592
Nombre de titres rachetés	-232 797
Nombre d'actionnaires sortants	-40
Capital au 31/03/2010	
Montant	45 746 777,835
Nominal	45 720 550,534
Plus ou moins values réalisées	0,000
Plus ou moins values potentiel sur titres	26 350,977
Frais de négociation	0,000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	-123,676
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	455 323
Nombre d'actionnaires	369

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés et diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'action.

	31/03/2010	31/03/2009
Résultats distribuables	442 344,412	36 041,495
Régularisations de l'exercice	-1 939,224	437 714,026
Sommes distribuables	440 405,188	401 672,531

4. Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

En vertu de la convention de gestion signée le 25/08/2000 telle que modifiée par l'avenant du 08 février 2005, entre la Société Univers Obligations **SICAV** et la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière « **SCIF** », la commission de gestion revenant à cette dernière était fixée à 0,4% HT de l'actif net de la SICAV.

Le Conseil d'Administration de la SICAV réuni le 13/03/2007, a autorisé l'augmentation de la commission de gestion à 0,45% HT de l'actif net de la SICAV.

En date du 26 mars 2007, la **SCIF** a signé un avenant à la convention de gestion avec **Univers Obligations SICAV** portant le niveau de la commission de gestion de 0,4% HT à 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

L'ATB assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contre partie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000,000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres du 1^{er} trimestre 2010 sont de 2 203,380 dinars TTC.

4.4 Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La commission est acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.6. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.7. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.8. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.